

Image not found or type unknown



Polyvalente sans le vouloir

Par **piedade**, le **19/06/2008 à 18:32**

je travail dans l'imprimerie depuis 10 ans et j'ai été embauchée comme assembleuse. mon patron il y a 3 ans a racheté des machines à travail différent j'ai accepté de travailler en échange d'une gratification que j'ai obtenue. il y a un an on a été racheté avec le même contrat. mon nouveau patron m'a retiré ma prime de rendement. quelle sont mes droits. MERCI

Par **Marion2**, le **19/06/2008 à 18:48**

Il faudrait connaître la teneur de votre contrat pour vous répondre.

Par **piedade**, le **19/06/2008 à 19:11**

ai-je le droit de refuser de travailler sur les autres machines

Par **Marion2**, le **19/06/2008 à 19:15**

Je réitère ce que vous m'avez dit précédemment, à savoir qu'il faut connaître la teneur de votre contrat pour pouvoir vous répondre

Par **piedade**, le **19/06/2008 à 19:17**

[s]article 3 fontions[/s]rna conduire une assembleuse de 7 postesrnet pour aider au classement et au bureau rnsuivant la charge de travail a l'assemblage et les besoins du service

Par **Marion2**, le **19/06/2008 à 19:22**

C'est peu d'explications mais "les besoins du service" c'est très vague, ça peut être travail sur une autre machine.rnIl manque trop d'éléments pour pouvoir vous répondre correctement .rnContactez l'Inspection du travail, ils pourront vous donner les renseignements dont vous avez besoin

Par **piedade**, le **19/06/2008 à 19:26**

avec tout mes remerciements laure rnje vais prendre un rendezvous ravec eux .

Par **Marion2**, le **19/06/2008 à 21:46**

Je vous souhaite bonne chance et tenez nous au courant de vos démarches. Bien cordialement